

Carnets sur sol

Tristes apprêts

Le Tribunal de Grande Instance de Compiègne a prononcé, vendredi 27 février 2009, la liquidation des deux associations Pour le Théâtre Impérial et Théâtre Français de la Musique.

La disparition de Pierre Jourdan, toujours si volontaire, aussi bien pour concevoir que pour aller chercher les subventions, mettait déjà en péril la crédibilité artistique et financière du Théâtre aux yeux des décideurs.

Les intempéries de l'année passée, qui ont contraint à tant d'annulations remboursées, également.

La reprise est assurée par le CACCV, animateur culturel sur la ville (Centre d'Activités Culturelles du Compiégnois et du Valois). On verra ce qu'il fait du lieu et de son potentiel.

Copyright : DavidLeMarrec - 2009-03-14 11:15:40